

## Epreuve de démonstration dériveurs à foil

### Flotte partagée

GRADE 4 – 25 au 28 août 2023 – La Rochelle

### Instructions de course

**Autorité Organisatrice (AO) : LA ROCHELLE NAUTIQUE/FFVOILE**

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

#### 1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile, incluant l'Annexe T*
- 1.2 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

#### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h15 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Le comité de course pourra modifier les IC verbalement sur l'eau : avant l'envoi du signal d'avertissement, en envoyant le pavillon L et avec un signal sonore, pour informer les concurrents qu'ils doivent s'approcher du bateau comité afin de recevoir les instructions verbales. Un arbitre ou un membre de l'autorité organisatrice (AO) les communiquera à chaque équipage qui devra accuser réception.

#### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront publiés-sur le site officiel de l'épreuve :  
<https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfe-infos-sur-lepreuve/epreuve-demo-foil/>

#### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.
- 4.2 Les concurrents et les accompagnateurs doivent utiliser et gérer le matériel nautique fourni par l'autorité organisatrice avec soin, en bon marin, conformément aux instructions d'utilisation de l'AO.

#### 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le club
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalée de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

## 6. PROGRAMME ET FORMAT DE L'EPREUVE

### 6.1 Dates des courses :

| Date  | Horaires   | Classe |
|-------|--|--------|
| 25/08 | 11h30 Briefing à terre et courses à suivre   | FCDG   |
| 26/08 | 11h00 briefing à terre et courses à suivre<br>19h00 conférence performance et relations humaines<br>présence obligatoire | FCDG   |
| 27/08 | 11h00 briefing à terre et courses à suivre   | FCDG   |
| 28/08 | 10h Briefing puis courses à suivre<br>16h30 heure limite dernière manche<br>Palmarès après les courses                   | FCDG   |

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore deux minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

6.3 format de l'épreuve :

Les formats de course sont définis dans l'**Annexe** FORMAT DE L'EPREUVE

## 7. IDENTIFICATION

Les équipages de 2 coureurs seront identifiés par un dossard numéroté, remis à l'équipage.

Le port du dossard par le barreur au-dessus de tout vêtement est obligatoire.

## 8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **Annexe** ZONES DE COURSE.

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont définis en **Annexe** PARCOURS.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer. Le parcours à effectuer pour la série concernée sera indiqué sur un tableau à l'arrière du bateau comité.

9.3 Un parcours longue distance pourra être mis en place. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon D, si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

## 10. MARQUES

10.1 Les marques de parcours, départ et arrivée seront définis dans l'**Annexe** Parcours

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

## 12. LE DEPART

12.1 Les départs des courses seront donnés comme suit (ceci modifie la RCV 26) :

Avant la procédure de départ, le comité indiquera sur un tableau, le type de bateau concernés par le départ à suivre.

Signaux sonores répétitifs puis quelques secondes plus tard :

3 mn Signal d'avertissement : envoi d'un pavillon blanc avec un numéro 3

2 mn Signal préparatoire : (pavillon P) envoi d'un pavillon rouge avec un numéro 2 et affalée du pavillon blanc

1 mn Présentation envoi d'un pavillon jaune avec un numéro 1 et affalée du pavillon rouge

0 Départ : affalée du pavillon jaune

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord.

12.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 2 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

- 12.4 En modification de la RCV 29.1, les rappels individuels seront signalés par l'envoi du pavillon X après le signal de départ. Les concurrents seront si possible hélés.
- 12.5 En cas de rappel individuel, sur un départ « travers au vent » tel que défini dans les parcours les bateaux concernés devront repasser en arrière de l'ensemble de la flotte.

### 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Il pourra y avoir des changements de parcours sans signaux sonores et visuels à tout moment avant que le premier bateau ne soit sur le bord modifié.

### 14. L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et **le côté parcours de la marque d'arrivée.**

### 15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.
- 15.2 Avant le signal d'avertissement, l'envoi du pavillon O sur le bateau comité signifie :  
Pomping de grand-voile autorisé.
- Avant le signal d'avertissement, l'envoi du pavillon R sur la bateau comité signifie :  
Le pomping, le rocking et le hooking sont interdits.

### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Les temps sont les suivants :

| Classe | Temps cible | Temps limite pour finir pour le 1 <sup>er</sup> |
|--------|-------------|---|
| FCDG   | 15 minutes  | 30 minutes                                      |

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas 10 minutes après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Les décisions de jury seront affichées sur le site :  
<https://jurydecisions.ffvoile.fr/events/Chpt%20de%20France%20Espoirs%20%20Solitaire%20Double%20Equi%20page%202023>

Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

- 17.2 Les bateaux ayant l'intention de réclamer doivent informer le comité de course aussitôt que possible après leur arrivée.
- 17.3 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment associatif.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment associatif. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

### 18. CLASSEMENT

- 18.1 Un format de poules sera mis en place et détaillé dans l'Annexe Format de l'épreuve.
- 18.1 Deux courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées :
- (a) Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
- (b) Quand trois à sept courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
- (c) Quand 8 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses deux plus mauvais scores.

### 19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 *[DP] [NP]* Un concurrent qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.2 *[DP] [NP]* le port du casque (norme EN1385) est obligatoire.
- 19.3 *[DP] [NP]* le port d'une combinaison isothermique jambes longues d'une épaisseur de 1,5 mm minimum et de chaussons montants est obligatoire.
- 19.4 *[DP] [NP]* le port d'un gilet de sauvetage ou veste impact (flottabilité 50N. minimum, conforme aux normes de la division 240-2.03) est obligatoire. Celui-ci devra être porté depuis la mise à l'eau du bateau jusqu'à son retour à terre.

- 19.5 Le briefing quotidien est obligatoire pour l'ensemble des coureurs.  
Le non-respect des consignes de l'AO sur la sécurité du matériel et des coureurs entraînera une convocation au jury.
- 19.5 Gestion du vol sur les supports. Le support est considéré comme en vol à partir du moment où l'ensemble de la coque est hors de l'eau.
- (a) le vol est interdit dans le chenal et le port.
- (b) l'envoi du pavillon birdyfish sur le bateau comité autorise le vol sur la zone de course entre les manches. Sans l'envoi de ce pavillon il est strictement interdit de voler et les bateaux doivent rester à proximité du comité de course.
- (c) une fois arrivés sur la zone de course, les concurrents devront impérativement naviguer dans la zone définie par le parcours. Si les bouées de parcours ne sont pas en place les concurrents devront rester à moins de 500m du bateau comité et se conformer aux consignes de l'AO.

## **20. BATEAUX ET VOILES – GESTION DES AVARIES**

- 20.1 Les bateaux fournis par l'AO sont des Birdyfish.
- 20.2 L'utilisation des bateaux devra se faire selon les consignes de l'équipe d'organisation sur place. Le non-respect des consignes pourra entraîner une convocation au jury.
- 20.3 Avant une course, l'AO pourra décider d'interdire l'utilisation du code 0 ou d'imposer la prise d'un ris sur les Birdyfish. La décision sera transmise verbalement aux coureurs, avant l'envoi du signal d'avertissement (cf. 2.2)
- 20.4 Aucune modification ne pourra être apportée sur les bateaux fournis en dehors de l'utilisation normale des réglages dynamiques en navigation et de la longueur des sangles de rappel.
- 20.5 En course, les appendices (les 2 foils et le safran) seront descendus au maximum et ne pourront être relevés pendant les manches. Le réglage d'incidence du safran ne pourra être modifié à l'initiative des coureurs, l'AO pourra le faire modifier.
- 20.6 L'attribution des bateaux sera fait par l'AO quotidiennement.
- 20.7 **AVARIE ET TEMPS POUR RÉPARER**
- (a) Avant le signal d'avertissement d'une course ou dans les deux minutes suivant l'arrivée ou dans les cinq minutes après un changement de bateau, selon ce qui est le plus tard, un bateau peut signaler une avarie ou un dommage du bateau, de ses voiles ou une blessure d'un équipier et demander un retard pour le prochain départ auprès d'un bateau de l'organisation en levant le bras et en hélant ce bateau. Il doit se diriger aussitôt que possible du côté sous le vent du bateau CC et y rester, sauf indication autre.
- (b) Le temps accordé pour les réparations est à la discrétion du CC.
- (c) Après le signal d'avertissement, une course ne sera pas retardée ni annulée en raison d'une avarie.
- (d) Sauf lorsque la RCV 62.1(b) s'applique, le fait de ne pas effectuer les réparations dans le temps imparti, ou des avaries survenues après le signal d'attention ne pourront donner lieu à réparation. Ceci modifie la RCV 62.

## **21. BATEAUX OFFICIELS**

Les bateaux officiels sont identifiés avec un pavillon portant la lettre B ou Sécurité.

## **22. ACCOMPAGNATEURS**

- 23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.
- 23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés avec les stickers remis sur le championnat la semaine précédente.
- 23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.
- 23.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :
- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
  - Une VHF
  - Un couteau
  - Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
  - Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
  - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## **23. EVACUATION DES DETRITUS**

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

## 24. PRIX

Des prix seront distribués aux 3 premiers équipages de l'épreuve.

Arbitres désignés :

Président du comité de course : Philippe ENEL

Présidente du jury : Corinne AULNETTE

# ANNEXE « FORMAT DE L'EPREUVE »

***Le comité de course peut modifier le programme et le nombre de courses maximum de chaque phase. Une Phase peut être interrompue en faveur de l'une des phases suivantes.***

## 1 Phase 1 – Course d'entraînement – Jour 1

- (a) Les équipages seront répartis dans 2 groupes : A et B. La répartition des équipages par groupe sera définie en utilisant toutes les informations disponibles pour juger du niveau sportif des équipages.
- (b) Tous les équipages disputeront par groupe une course d'entraînement, qui ne comptera pas pour le classement général.

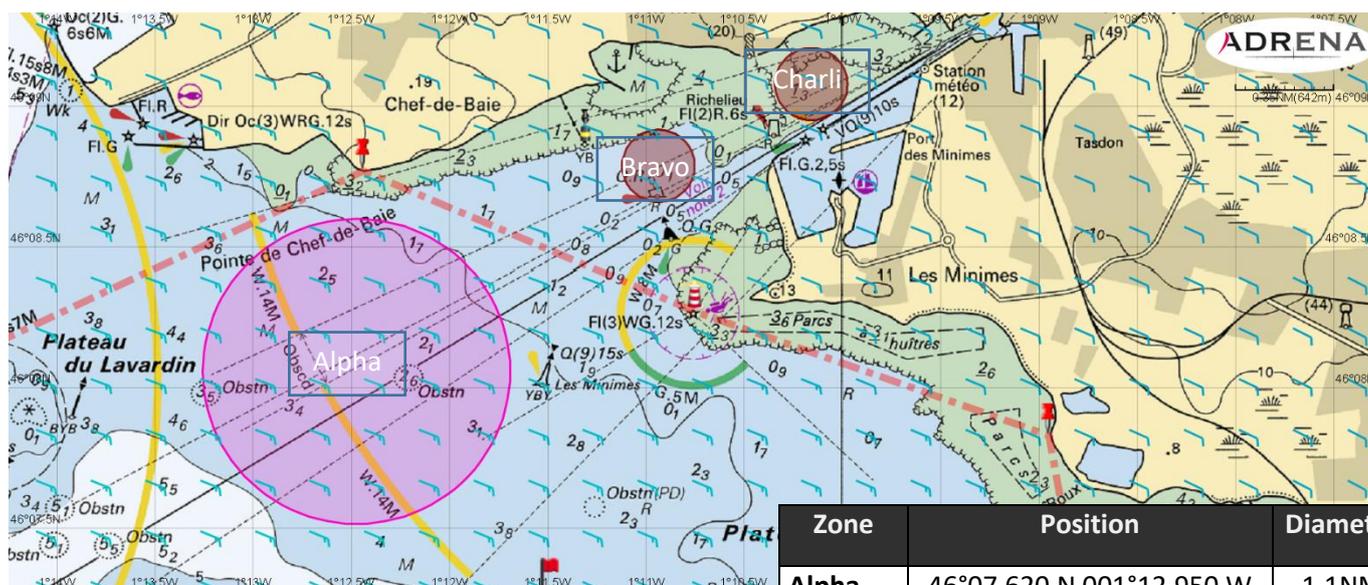
## 2 Phase 2 – Qualifications : Jour 1 et 2

- (a) Chaque groupe (A, B) disputera chaque jour une ou plusieurs courses.
- (b) 3 courses pour chaque équipage sont nécessaires pour valider cette phase. Si ces 3 courses n'ont pas pu être validées, la phase de qualification se prolongera du nombre de journées complètes nécessaires pour valider au moins 3 courses pour chaque groupe.
- (c) L'AO brassera les groupes pour le jour 2 et les suivants si nécessaire en fonction du classement général si au moins 1 course a été courue.
- (d) Pour effectuer un classement général provisoire à l'issue de la phase de qualification. Si des équipages ont réalisé un nombre de courses supérieur à d'autres, ces courses ne seront pas comptabilisées.
- (e) Pour effectuer un classement général provisoire à l'issue du jour 1. Si des équipages ont réalisé un nombre de courses supérieur à d'autres, ces courses ne seront pas comptabilisées pour le brassage uniquement. Les courses manquantes seront « rattrapées » au début du jour 2.
- (f) Le classement général provisoire à l'issue de cette phase sera utilisé pour répartir les équipages en 2 groupes approximativement égaux : un groupe « Or » et un groupe « Argent ». Le groupe « Or » sera celui avec le plus grand nombre de concurrents, si le nombre de participants n'est pas divisible par deux.

## 3 Phase 3 – Finale : Jour 3 et 4

- (a) Les courses de la phase 2 seront conservés
- (b) Chaque groupe (Or et Argent) disputera chaque jour une ou plusieurs courses

## ANNEXE ZONES DE COURSE

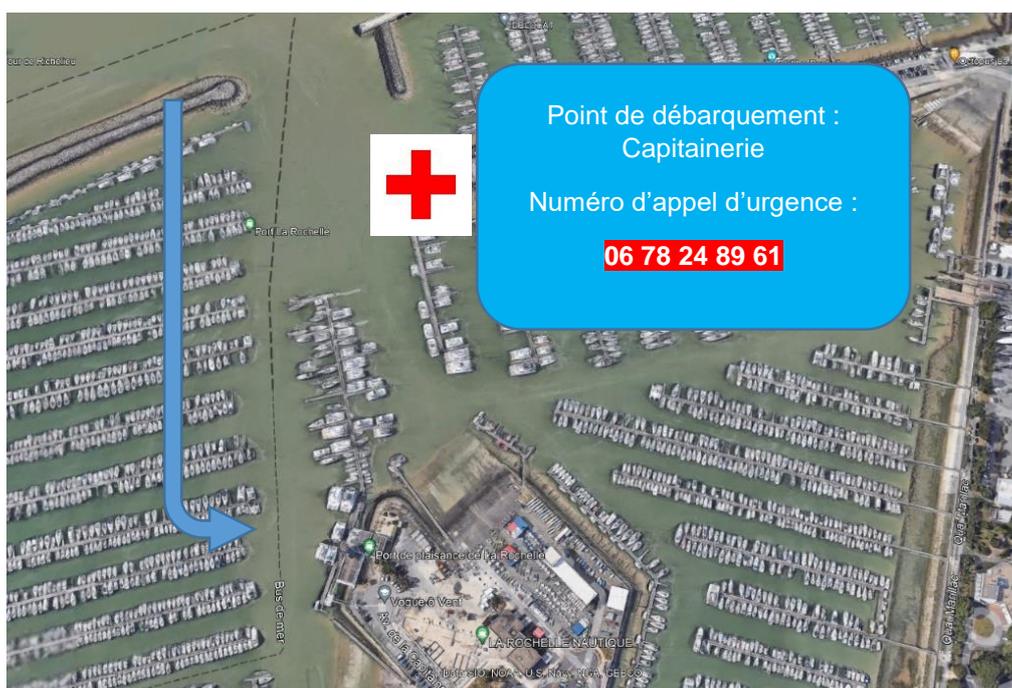


| Zone    | Position                 | Diametre |
|---------|--------------------------|----------|
| Alpha   | 46°07,620 N 001°12,950 W | 1,1NM    |
| Bravo   | 46°07,537 N 001°10,721 W | 0,5NM    |
| Charlie | 46°06,316 N 001°10,414 W | 0,5NM    |

### Obstacles

Le chenal défini par les marques latérales est une zone interdite à la navigation en course.

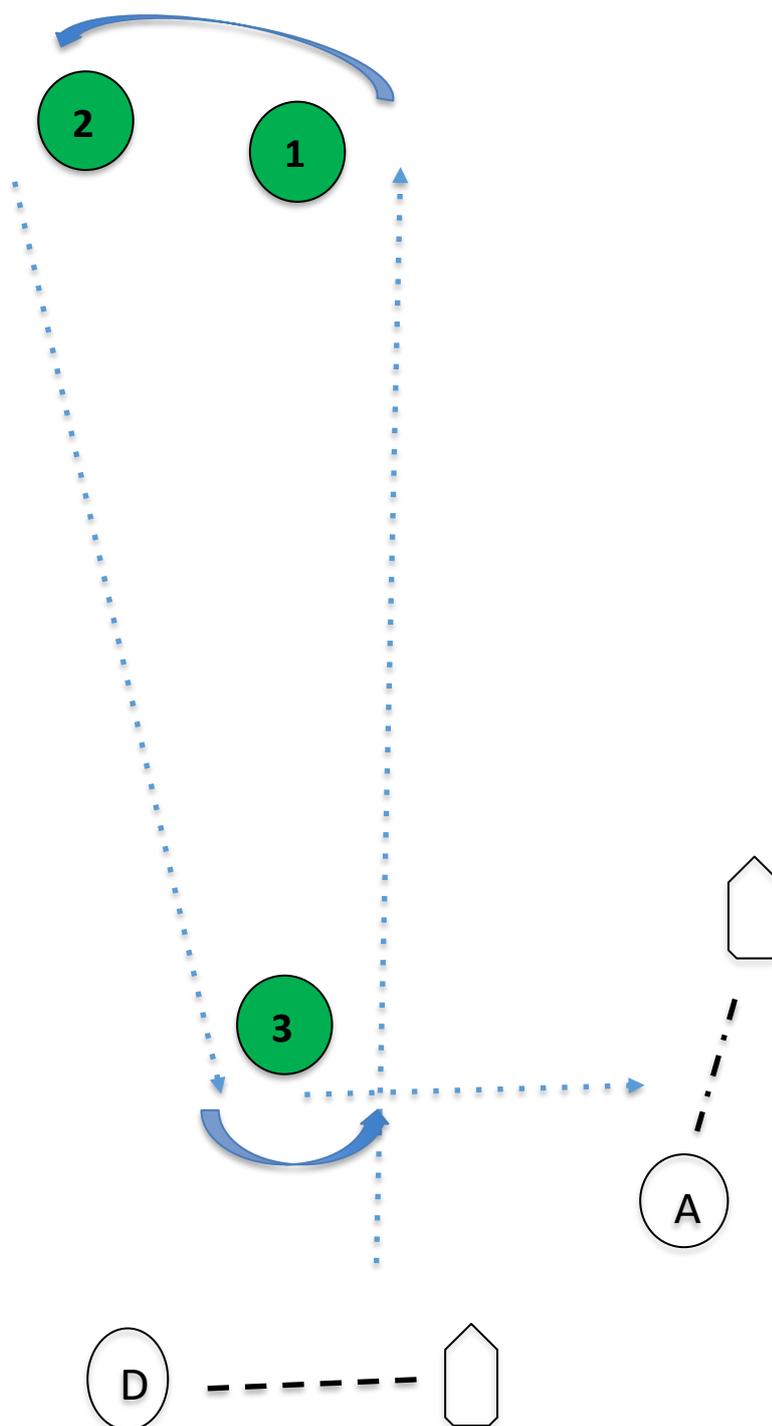
### Point de débarquement en cas d'urgence



## ANNEXE PARCOURS

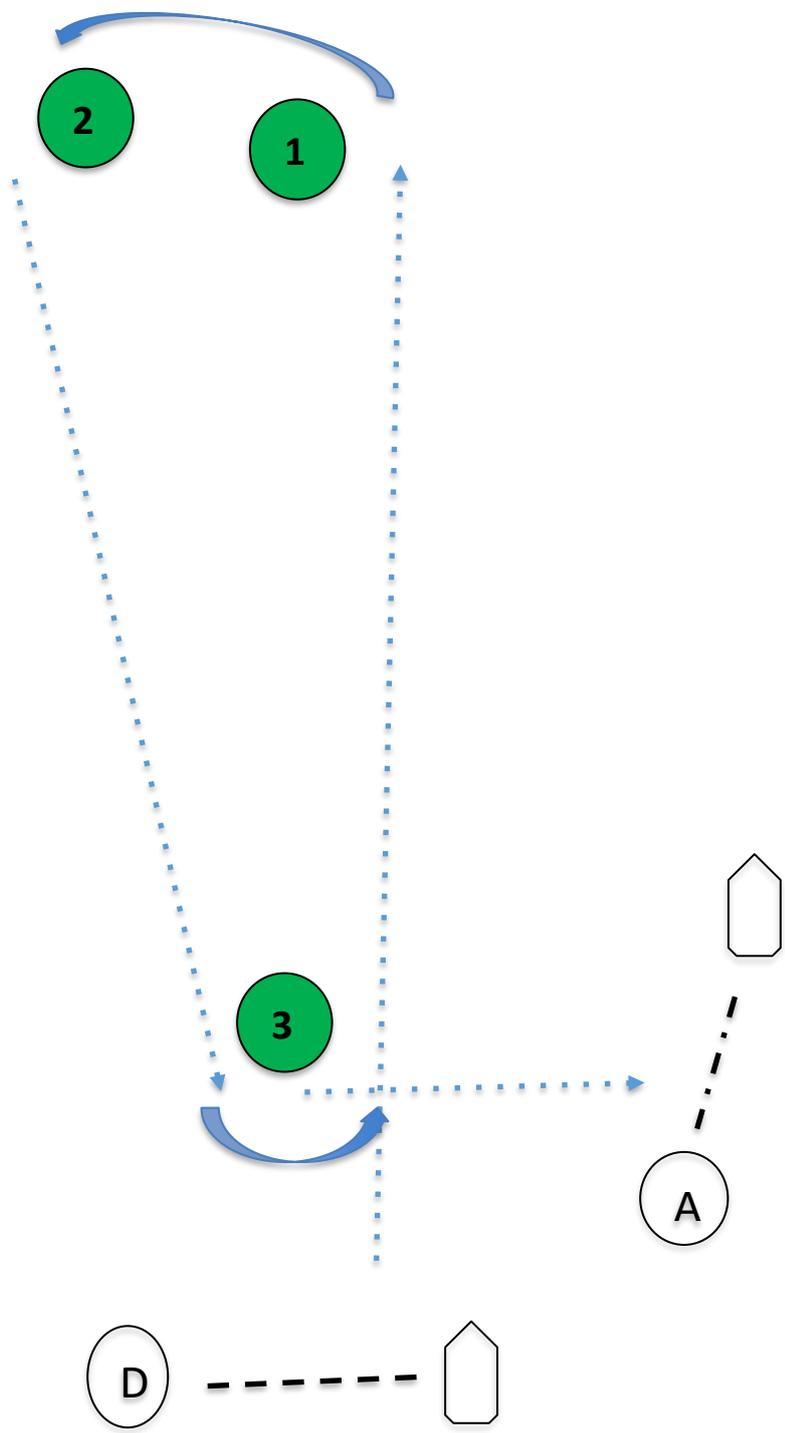
### Parcours 1 : « Banane 1 tour classique »

| Marque         | couleur                  | A contourner |
|----------------|--------------------------|--------------|
| Départ au près | Blanche – bateau comité  | ligne        |
| 1              | Verte                    | A bâbord     |
| 2              | Verte                    | A bâbord     |
| 3              | Verte                    | A bâbord     |
| Arrivée        | Blanche – bateau arrivée | ligne        |



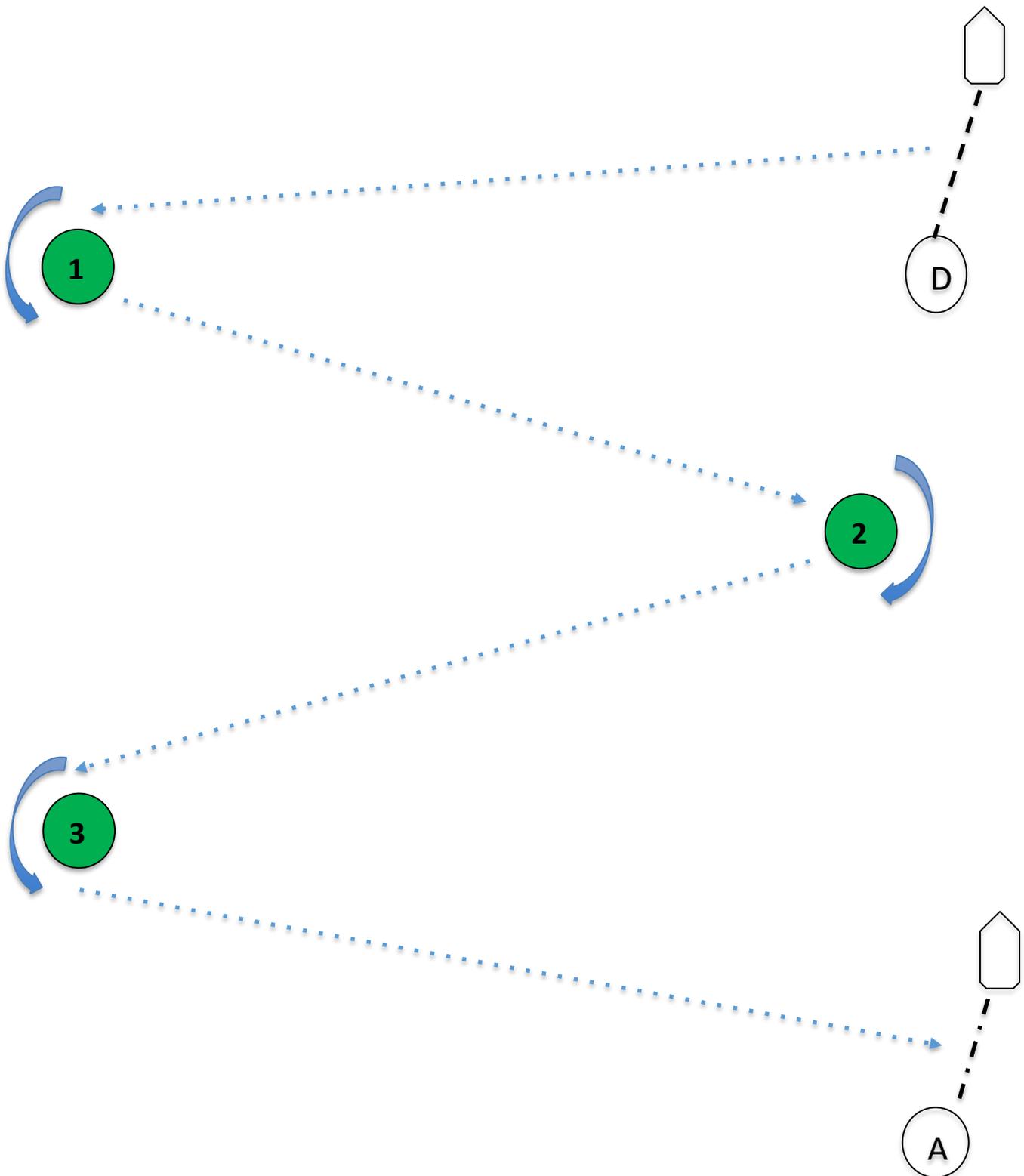
**Parcours 2 : « Banane 2 tours classique »**

| Marque         | couleur                  | A contourner |
|----------------|--------------------------|--------------|
| Départ au près | Blanche – bateau comité  | ligne        |
| 1              | Verte                    | A bâbord     |
| 2              | Verte                    | A bâbord     |
| 3              | Verte                    | A bâbord     |
| 1              | Verte                    | A bâbord     |
| 2              | Verte                    | A bâbord     |
| 3              | Verte                    | A bâbord     |
| Arrivée        | Blanche – bateau arrivée | Ligne        |



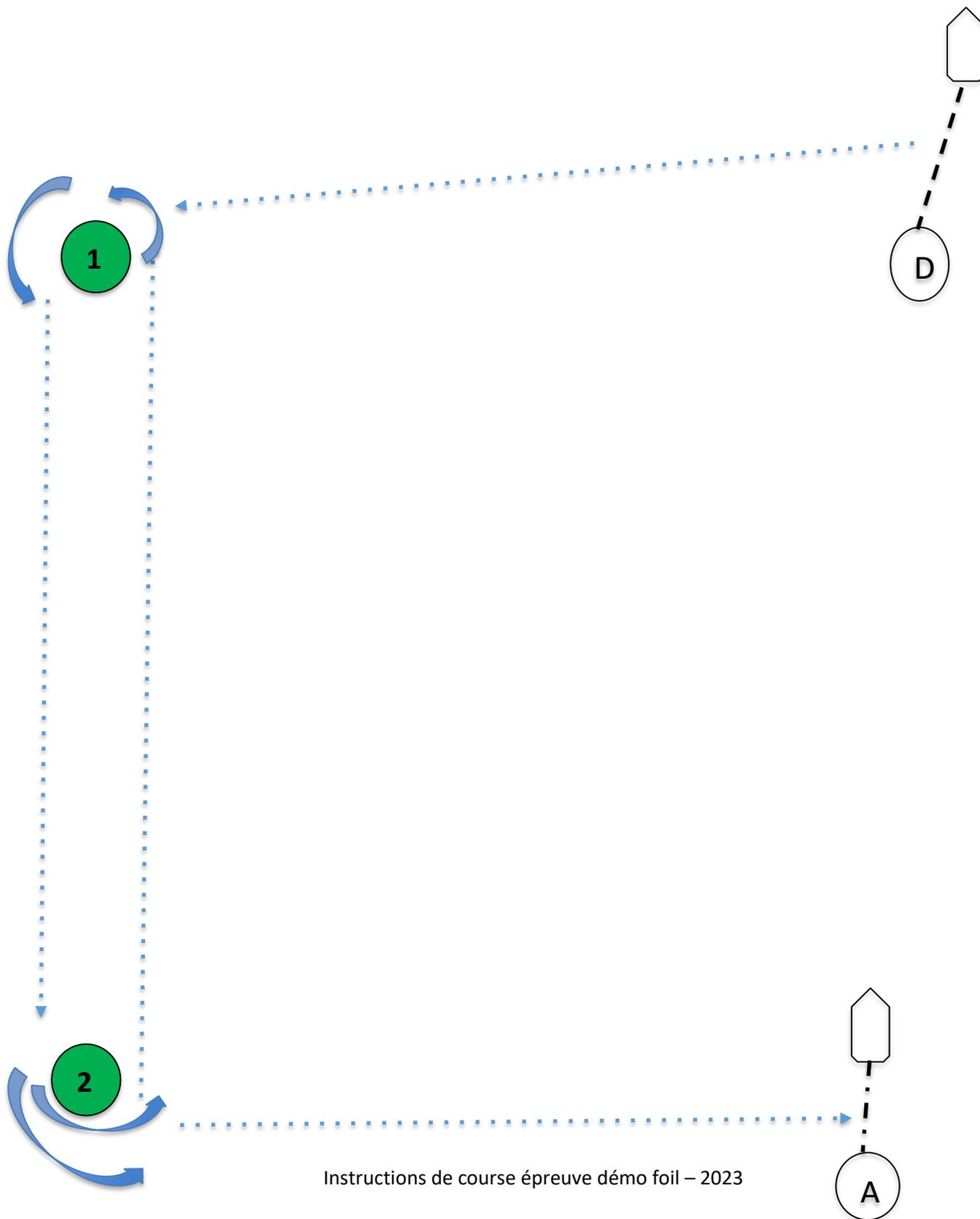
**Parcours 3 : « Slalom downwind »**

| Marque         | couleur                  | A contourner |
|----------------|--------------------------|--------------|
| Départ travers | Blanche – bateau comité  | ligne        |
| 1              | Verte                    | A bâbord     |
| 2              | Verte                    | A tribord    |
| 3              | Verte                    | A bâbord     |
| Arrivée        | Blanche – bateau arrivée | ligne        |



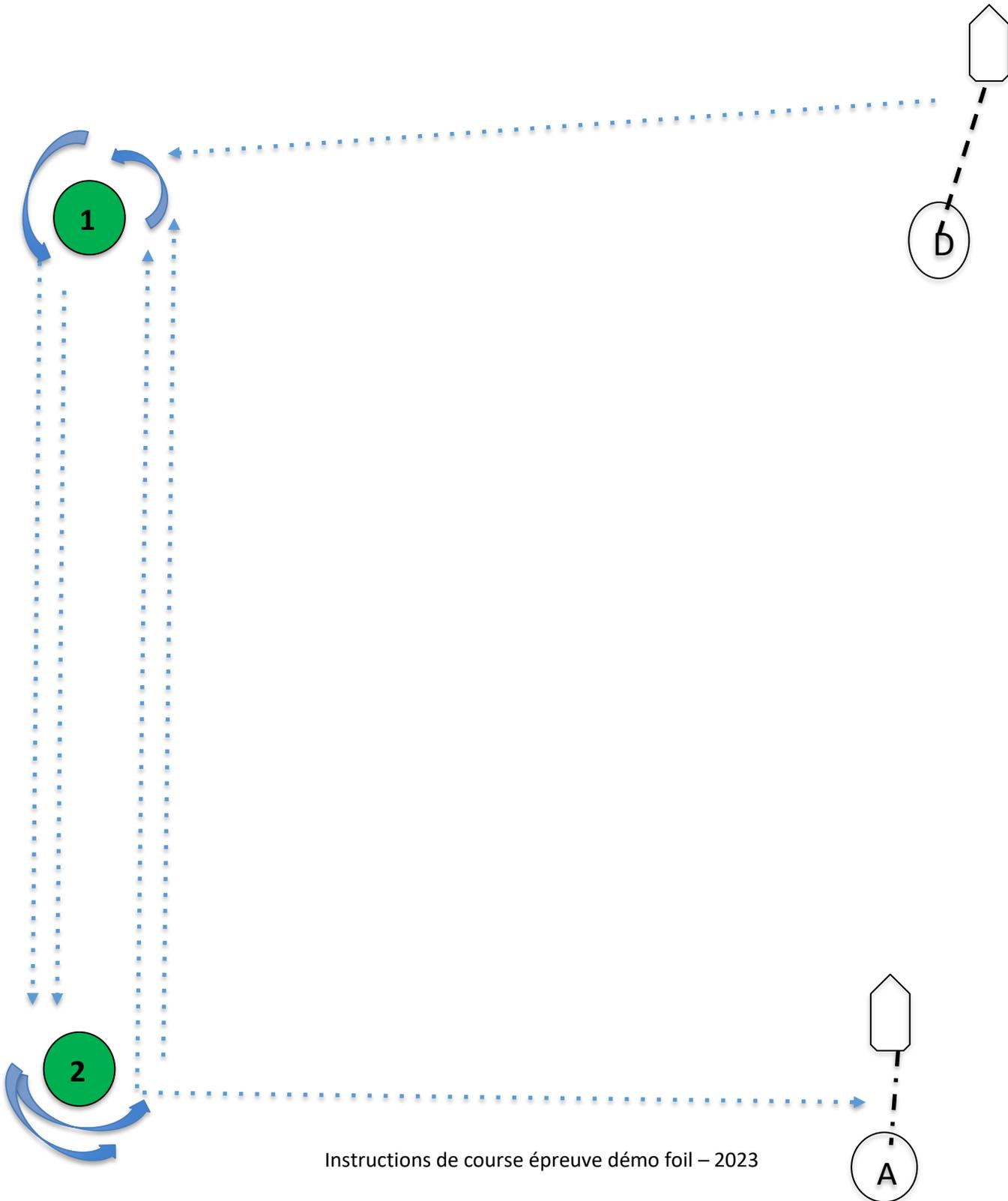
**Parcours 4 : « Banane départ travers »**

| Marque – ordre de passage | couleur                  | A contourner |
|---------------------------|--------------------------|--------------|
| Départ travers            | Blanche – bateau comité  | ligne        |
| 1                         | Verte                    | A bâbord     |
| 2                         | Verte                    | A bâbord     |
| 1                         | Verte                    | A bâbord     |
| 2                         | Verte                    | A bâbord     |
| Arrivée                   | Blanche – bateau arrivée | ligne        |



**Parcours 5 : « Double banane départ travers »**

| Marque – ordre de passage | couleur                  | A contourner |
|---------------------------|--------------------------|--------------|
| Départ travers            | Blanche – bateau comité  | ligne        |
| 1                         | Verte                    | A bâbord     |
| 2                         | Verte                    | A bâbord     |
| 1                         | Verte                    | A bâbord     |
| 2                         | Verte                    | A bâbord     |
| 1                         | Verte                    | A bâbord     |
| 2                         | Verte                    | A bâbord     |
| Arrivée                   | Blanche – bateau arrivée | ligne        |



Parcours 6 : « Longue distance »

Précisé lors du briefing.